

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au Règlement numéro 0663-2016

Prenez avis que le 8 juin 2026, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

1.	<i>Nom du propriétaire :</i>	YVAN ARCHAMBAULT
(2026-80081)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 399 473 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	288, rue Balzac
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser une remise implantée à 0,53 mètre de la ligne latérale et à 0,26 mètre de la ligne arrière de terrain, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme concernant les distances minimales sont de 0,60 mètre des lignes latérales et arrière. Le tout en référence au certificat de localisation, préparé par M Yves Robichaud, arpenteur-géomètre, sous le numéro 10 636 de ses minutes et 10 287 de son dossier, en date du 15 avril 2026.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 22 mai 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 22 mai 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 22 mai 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland